

Rando dans le Lignon

A la découverte de la passerelle himalayenne

la plus longue de France !

Samedi 25 Mai 2024

New!

Départ de votre région en Autocar de Grand Tourisme **** vers 09h00 suivant le lieu de prise en charge en direction de St Maurice du Lignon. Arrivée vers 10h45 pour débiter la **randonnée de 7 km.**

Suspendue à près de 80 m au-dessus du sol à son point le plus haut, la passerelle himalayenne des Gorges du Lignon enjambe la rivière entre Grazac et Saint-Maurice sur près de 270 m. Vivez cette aventure impressionnante pour les petits comme pour les grands.

Déjeuner libre. Une fois arrivée à Grazac, vous pouvez soit vous détendre dans le village soit prolonger la **randonnée** avec un parcours **facile de 5.4kms** autour du village.

Route de retour directe dans votre région vers 15h30. Arrivée prévue vers 17h00.



Sortie déconseillée aux personnes sujette au vertige.

29 €

DURÉE : 3H
DISTANCE : 12.4 KMS
DIFFICULTÉ : MOYEN
CHAUSSURES DE MARCHÉ CONSEILLÉE



Ce prix comprend : Le transport en autocar de grand tourisme ****

Ce prix ne comprend pas : les repas, les dépenses à caractère personnel, l'assurance annulation* : + 3 € / personne.

Bulletin de participation -----

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone Fixe : _____ Portable : _____

Mail : _____

Lieux de prise en charge souhaité : _____

Je désire participer à la **Rando dans le Lignon** le **Samedi 25 Mai 2024** :

Nombre de personnes _____ x 29 € - Assurance annulation* _____ x 3 € (Chèque à l'ordre d'Autocars Palisse)

Noms des participants _____

Afin d'enregistrer votre commande merci de nous renvoyer ce talon accompagné de votre règlement à l'adresse suivante : AUTOCARS PALISSE « Route Nationale 7 » 26600 GERVANS . (Pour tout renseignement contactez-nous au 04 75 08 40 11). A la réception de votre règlement nous vous appellerons pour vous confirmer votre inscription et une semaine avant le départ nous vous communiquerons les horaires et le lieu de départ le plus près de votre domicile.

* L'assurance annulation doit obligatoirement être souscrite à l'inscription. Le remboursement se fera uniquement sous présentation d'un justificatif médical. L'assurance est souscrite à titre individuel. Pour les groupes, seules les personnes présentant un justificatif seront remboursées.